

ATLANTIQUE - MANCHE ET MER DU NORD - MÉDITERRANÉE

# PRÉFET MARITIME

## DE LA MANCHE ET DE LA MER DU NORD

196 URGENCE TEL  
Canal 16 VHF

S Avancée

ACCUEIL ACTU 14-18 LA MER EN GUERRE PRÉSENTATION THÉMATIQUES PUBLICATIONS INFOS PRATIQUES INFOS NAUTIQUES CONTACTS

[Préfecture maritime de Cherbourg](#) > [Actu](#) > [Communiqués de presse](#) > [Mobilisation inutile de moyens de...](#) [Imprimer](#) Flux RSS [Suivre @premarmanche](#)

**NEWSLETTER**  
Retrouvez toutes les activités de la Préfecture Maritime.  
[S'inscrire](#)

**TÉLÉCHARGEMENTS**  
Fichiers en téléchargement  
[Accéder aux téléchargements](#)

**ESPACE JEUNE**  
Tout savoir sur le métier de préfet maritime !  
[Accéder à l'espace jeune](#)

**ESPACE MULTIMÉDIA**  
[Accéder à l'espace image](#)  
[Accéder à l'espace vidéo](#)



**COMMUNIQUÉS DE PRESSE**

### Mobilisation inutile de moyens de sauvetage Importance du signalement aux CROSS de la perte de matériel

**09/06/2015**

Lundi 8 juin 2015 dans la soirée, deux opérations de sauvetage mobilisant d'importants moyens nautiques et aériens ont été coordonnées par le CROSS Jobourg et Gris-Nez.

Dans les deux cas, les recherches engagées se sont avérées inutiles. En effet, elles avaient été débutées suite à la découverte d'une embarcation échouée sur le littoral (Bray-Dunes, 59) et le signalement d'une voile de kitesurf à la dérive (Bénéville-sur-Mer, 14).

**La préfecture maritime rappelle qu'il est indispensable de prévenir le CROSS (tél 196 ou VHF 16) sans délai pour toute perte de matériel, embarcation, voile, gilet de sauvetage... Ce signalement est primordial car il permet de ne pas mobiliser inutilement d'importants moyens de sauvetage.** Au-delà du coût de telles opérations, la mobilisation inutile des sauveteurs obère leur potentiel et donc leur capacité à être engagés sur un véritable sauvetage.

**Signalement d'une voile de Kitesurf à la dérive**  
Vers 18h30, un témoin a signalé au CROSS Jobourg, par l'intermédiaire du CODIS 14, une voile de kitesurf à la dérive dans le secteur de Bénéville-sur-Mer (14). Le CROSS a donc immédiatement déclenché une opération de sauvetage pour rechercher un éventuel homme à la mer. L'hélicoptère Dragon76 de la Sécurité civile ainsi que la SNSM de Trouville ont été mobilisés, jusqu'à ce qu'une patrouille terrestre SDIS14 signale avoir retrouvé le propriétaire de la voile. Ce dernier n'avait pas prévenu le CROSS après avoir perdu sa voile.

**Découverte d'une embarcation échouée**  
Le CROSS Gris-Nez a été alerté à 19h30 par des promeneurs qu'une embarcation s'était échouée sur la plage de Bray-Dunes. Faute d'occupant et d'information sur cette embarcation, le CROSS Gris-Nez a alors décidé d'engager un important dispositif de recherche d'homme à la mer en collaboration avec ses homologues belge MRCC Ostende). Moyens engagés pendant environ 2h30 : l'hélicoptère belge Seaking (basé à Coxyde), les vedettes de sauvetage belges *Brandaris* et *Orka*, le canot SNSM *Jean Bart II* de Dunkerque et une équipe de SDIS 59 sur le littoral.

Les investigations n'ont pas, dans un premier temps, permis d'identifier la provenance de l'embarcation. Au fur et à mesure des recherches, il s'est avéré que l'embarcation était l'annexe d'une péniche belge, utilisé pour le tournage d'un film réalisé au large de Bray-Dunes. Le CROSS n'avait pas été informée que l'embarcation avait été laissée à la dérive plus tôt dans la journée.

[Retour](#)

**DERNIERS ARTICLES**

---

**MOBILISATION INUTILE DE MOYENS DE SAUVETAGE IMPORTANCE DU SIGNALEMENT AUX CROSS DE LA PERTE DE MATÉRIEL**  
**09/06/2015**

---

**CALAIS - IMPORTANTE OPÉRATION DE DÉMINAGE SUR L'ESTRAN**  
**08/06/2015**

---

**ROCHES-DOUVRES 2015 : UN EXERCICE ORSEC MARITIME DE GRANDE AMPLEUR**  
**03/06/2015**

---

**SAUVETAGE D'UN HOMME À LA MER AU LARGE D'ASNELLES**

<p><b>Communiqués de presse</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mobilisation Inutile De...</li> <li>Calais - Importante...</li> <li>Roches-douvres 2015 : Un...</li> </ul>	<p><b>Arrêtés préfectoraux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Arrêté Interpréfectoral N°...</li> <li>Arrêté Préfectoral N° 48/2015</li> <li>Arrêté Interpréfectoral N°...</li> </ul>	<p><b>Avis urgents aux navigateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nord Port De Calais</li> <li>Baie De Seine</li> <li>Dunkerque</li> </ul>	<p><b>Avis aux navigateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Abords Courseulle Sur Mer</li> <li>Large Fecamp</li> <li>Dst Pas De Calais</li> </ul>
---	--	--	---

A propos de l'ordre juridique français    Mentions légales    Plan du site    Accessibilité    FAQ    Nous écrire    Liens    Data.gouv.fr